

Assemblée générale du 4 avril 2019 – Fédération française du Bâtiment

RAPPORT FINANCIER SUR L'EXERCICE 2018

Par Gilles Bayon de La Tour, vice-président délégué

Chers amis,

En conformité avec l'article 14 de nos statuts et selon l'usage de nos assemblées, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport financier de l'association La Demeure Historique pour l'année 2018.

Aucun changement de référentiel comptable n'est à signaler qui pourrait affecter la bonne lecture du bilan et du résultat.

A la demande du Commissaire aux comptes, le Conseil d'administration a décidé à titre expérimental d'avancer la date de son Assemblée générale pour cette année 2019. A l'occasion de sa réunion du 15 janvier 2019, et sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale de ce jour, le Conseil d'administration a souhaité le retour des Assemblées générales à l'automne, ce qui entraîne un changement de date de l'exercice social, dorénavant fixé du 1^{er} juillet au 30 juin, emportant un exercice de 18 mois la 1^{ère} année, soit du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2020. Toutefois, nous maintiendrons une présentation similaire afin de faciliter la lecture des chiffres.

Votre assemblée sera appelée au vote en vue de l'approbation des comptes de l'année 2018 et des budgets prévisionnels pour 2019 et 2020, après lecture du rapport financier, du rapport moral, ainsi que des rapports du commissaire aux comptes présentés par Monsieur Pascal de ROCQUIGNY.

Les résultats 2018 de notre Association sont marqués par notre dotation à la Fondation pour les monuments historiques dans le cadre de sa reconnaissance d'utilité publique. En effet, le résultat d'exploitation est positif, le résultat net, hors dotation est également positif, mais après traitement comptable de cette dotation le résultat net est négatif.

Présentation des résultats financiers de l'année 2018

Le résultat d'exploitation est positif + 6 562 €.

Mais, nous avons fait face en 2018 à des charges exceptionnelles de deux types :

- Le solde de la prise en charge de la moitié des honoraires engagés pour la transformation de notre Fondation en FRUP et les frais de départ de notre directeur général groupe, le tout pour 32 600 €.
- Et surtout le versement de 300 000 € à notre Fondation pour les Monuments Historiques, dans le cadre de sa transformation en FRUP (Fondation Reconnue d'Utilité Publique) abritante

(NDLR : ce statut recherché impliquait une dotation minimale plus élevée qu'une simple FRUP). En tant que fondateur, la Demeure Historique est représentée par deux personnes au Conseil d'Administration de la Fondation. Par ailleurs, du fait de cette reconnaissance FRUP, la Fondation pourra faire appel à des financements plus importants. En outre, son caractère abritant lui permettra d'apporter des solutions de transmission ou de financement aux propriétaires de monuments historiques, notamment les adhérents de la Demeure Historique. La Fondation couvre le loyer et l'ensemble des frais indirects exposés par la DH pour le compte de la Fondation au titre des moyens mis à sa disposition. Enfin, la Demeure Historique pourra solliciter la Fondation pour les Monuments Historiques pour le financement de certaines de ses actions entrant dans le champ de ses missions et orientations.

Notre résultat net, avant dotation à la Fondation dégage un résultat positif de 25 000 € et, après dotation à la Fondation, une perte de 275 030 €.

Résultat de l'activité de notre Association

Nos ressources propres sur l'année s'établissent à 1 016 469 €, en légère amélioration par rapport à 2017 où elles s'élevaient à 979 928 €.

En effet, cette amélioration est essentiellement due à l'augmentation des dons (+ 55 000 €), liée à la mobilisation de plusieurs adhérents concernés par des contentieux relatifs aux abords de monuments emblématiques. Hors de ces dons exceptionnels nos ressources propres ont été stables (-0,4%).

Nous comptons en 2018 176 nouveaux adhérents, ce qui compte tenu des non-renouvellements, représentent un solde positif de 44 adhérents par rapport à 2017.

Enfin, en 2018, comme en 2017, le nombre des adhérents qui choisissaient la Cotisation de soutien s'est effondré, en passant de 288 en 2016 à 159 en 2018, et entraînant une baisse significative des ressources de cotisations (- 21 000 € pour 2018).

En conséquence, le montant total des cotisations représente 481 000 €, en baisse de 4% par rapport à 2017.

Les abonnements à notre Revue représentent 114.346 €, en baisse de 3,5 % par rapport à 2017, après une très forte augmentation de 20 % en 2017.

Les recettes publicitaires de notre revue, après une année 2017 exceptionnelle (+ 22 %), baissent de 10 %, à 83 332 €.

Les activités de MH Services et MH Formation ont connu une année satisfaisante, du même ordre qu'en 2017.

La contribution du mécénat affecté génère une recette pour l'association de 35 492€ au titre des frais de gestion et des frais d'ouverture des conventions.

Les participations financières des entreprises partenaires à notre Congrès ont baissé de 10%, à 36 000 €, après une année 2017 exceptionnelle (+31%).

Enfin, la location de l'appartement du dernier étage de notre aile à l'Hôtel de Nesmond vient compléter nos revenus de 15 500 €, chiffre du même ordre qu'en 2017.

Les dépenses :

Les salaires et charges sociales restent le principal poste de coût de l'association, ce qui limite assez fortement les marges de manœuvre budgétaires.

Les rémunérations des permanents, charges comprises représentent un peu plus de la moitié de nos charges. En 2018, la DH a dû faire appel à plusieurs prestations de services externes et de missions d'intérim pour organiser le travail à la suite du départ du Directeur Groupe et de plusieurs départs dans les fonctions Accueil, Secrétariat et comptabilité.

Le coût (y compris charges sociales, intérim, missions externalisées et coût du départ du Directeur Groupe) ressort à 470 000 €, égal à celui de 2017.

Les autres postes de dépenses sont en ligne avec notre budget prévisionnel et avec les chiffres 2017, en dehors du poste Honoraires qui a beaucoup augmenté (+ 45 000 €, pour faire face notamment aux contentieux dans lesquels la DH était partie prenante).

Résultat Financier

Les produits financiers de l'exercice s'élèvent à 53 010 € ; ils comprennent essentiellement les plus-values dégagées lors de la vente des titres pour payer la dotation de 300 000 € à la Fondation.

Résultat net

Toutes ces opérations se traduisent par une perte comptable de 275 030 €, correspondant exclusivement aux pertes exceptionnelles de dotation La Fondation.

Bilan

Le bilan de notre association garde un contour très solide. Il est composé pour l'essentiel par l'Hôtel de Nesmond pour une valeur nette au bilan de 360.000 €, et dont la valeur est très nettement supérieure, de l'ordre de 3.000.000 €.

Budget 2019 et 2020, cotisations et abonnement

Le budget prévisionnel révisé pour l'année 2019 a été établi sur des bases prudentes (stabilité des dépenses et des recettes sur la base de celles constatées en 2018, hors augmentation des tarifs des cotisations et abonnements décidés lors de la dernière AG). Notons que les deux premiers mois de cotisation 2019 montrent une hausse significative des cotisations de soutien, ce dont il a été tenu compte. L'exercice 2019 devrait se traduire par un résultat d'exploitation bénéficiaire de l'ordre de 21 000 €, après 33.000 € de dotation aux amortissements. Le résultat net ne devrait pas être impacté par de nouvelles charges exceptionnelles. La capacité d'autofinancement devrait ainsi être de l'ordre de 40 000 € sur l'exercice 2019.

Nous affichons des prévisions budgétaires également prudentes pour 2020. Elles tiennent compte de recettes et de dépenses stabilisées. Le résultat prévisionnel devrait à nouveau être bénéficiaire de l'ordre de 21 000 €, après 33 000 € de dotation aux amortissements et la Capacité d'Autofinancement devrait être de l'ordre de 40 000 €.

Le conseil d'Administration a souhaité ne pas augmenter le niveau des cotisations pour 2020, ni le montant de l'abonnement à la revue :

- Cotisation simple avec l'abonnement à la revue, maintenue à : 240 €, soit un coût net de 121,20 € après réduction d'impôt ;
- Cotisation de Soutien maintenue à : 390 €, comprenant l'abonnement à la revue, soit un coût net de 132,60 après réduction d'impôt, soit 11,40€ de plus seulement que la cotisation simple ;
- Cotisation Bienfaiteur, maintenue à partir de 1.800 € comprenant l'abonnement à la revue, soit un coût net à partir de 612 € après réduction d'impôt ;
- Cotisation jeunes de – de 35 ans avec l'abonnement à la revue à 110 €, soit 57,20 € après réduction d'impôt.

Les services qui sont compris dans la cotisation sont les suivants : accès gratuit à une base de données composée de fiches et dossiers techniques, accompagnement juridique et technique gracieux par une équipe experte (hors conseils personnalisés), guide de l'éolien réactualisé en février 2019, envoi du dossier fiscal actualisé chaque année, tarif préférentiel à une série de séminaires de formation, accompagnement personnalisé en matière de mécénat affecté, etc.

L'abonnement à la revue est maintenu à 60 € pour les 5 numéros (dont le Côté Jardins). Une offre cadeau est également proposée.

Merci à tous ceux qui volontairement soutiennent l'action de la Demeure Historique en acceptant d'acquitter la cotisation de soutien, fixée à 390 € ; le surcoût est faible, 11,40 €, après déduction fiscale.

Je vous remercie de l'attention portée à la présentation du rapport financier.

Gilles Bayon de La Tour
Trésorier

PROJET